

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SÉANCE	07 juin 2025
DATE DE CONVOCATION	30 mai 2025
DATE D’AFFICHAGE	10 juin 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	33
PRÉSENTS	21
PROCURATION(S)	11
VOTANTS	32

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **SEPT JUIN** DE L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ à 10H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :
Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. COQUELET, AVOLLÉ, BALUT, GHOUL, AÏT BABA, MARC, COPLO, LECERF, NDIAYE.
Mmes DUVALLET, ROUSSELIN, BENAMARA, DORDAIN, DESLANDES, ALTUNTAS, POUHÉ, DEBOISSY, BATAILLE, TERNISIEN, LEFEBVRE.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM LEGO, GODEFROY, GRESSENT, GUILLON, GASSA, SABIRI et Mmes LOUBASSOU, DELIENCOURT, GÜTH, VINCENT, MANTSOUAKA-MASSALA.

Était absent : M. THIERY.

Avaient donné pouvoir : M. LEGO à M. JAMET, M. GODEFROY à M. BALUT, M. GRESSENT à M. AVOLLÉ, M. GUILLON, à Mme LEFEBVRE, M. GASSA à Mme DORDAIN, M. SABIRI à M. AÏT BABA, Mme LOUBASSOU à M. COQUELET, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, Mme GÜTH à Mme ROUSSELIN, Mme VINCENT à Mme DUVALLET, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à Mme BENAMARA.

Mme Jeanne POUHÉ
est nommée Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIÈRES, EL OUERDIGHI, VANHOVE, SWIECH, BARAT et Mmes ECHARD-GOUBERT, BOULANGER, GALLÉ-TESSONNEAU, ZAPPIA.

Délibération N°07

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE –
MOULIN D'ANDÉ

Mme Aurélie Lefebvre expose au Conseil municipal,

Joyau du patrimoine normand, le Moulin d'Andé a connu une longue et riche histoire, depuis son activité de moulin à farine au XIIème siècle, jusqu'à son activité culturelle initiée et développée par Suzanne Lipinska il y a plus de 60 ans. Honorée Commandeure des Arts et des Lettres en 2018, elle a fait de ce lieu le premier et l'unique étendard culturel du territoire Seine-Eure pendant de nombreuses années.

Dès 1957, le Moulin devient un lieu d'expression artistique, accueillant concerts et rencontres littéraires. En 1962, Suzanne crée avec Maurice Pons l'Association culturelle du Moulin d'Andé, afin d'y recevoir en résidence des artistes de toutes disciplines et d'y organiser des événements culturels. Très vite, le lieu s'impose comme un carrefour artistique de premier plan. De grands écrivains tels que Richard Wright, René Depestre, Jean Lacouture, Eugène Ionesco ou encore René de Obaldia y séjournent. Georges Perec y écrit La Disparition. Et de nombreux artistes plasticiens comme Marcelle Mathis, Denise Esteban, Walter Spitzer, Alberto Carlisky ou Tom Sanders. Portés par l'atmosphère singulière du lieu, de jeunes réalisateurs y écrivent ou tournent leurs

Accusé de réception en préfecture
27-21070121002508071D-2506-07-DE
Date de télétransmission : 07/06/2025
Date de réception en préfecture : 07/06/2025

premiers films : François Truffaut y tourne Les 400 coups et Jules et Jim, Alain Cavalier réalise Le Combat dans l'île, Jean-Paul Rappeneau La Vie de Château, tandis que Louis Malle et Robert Enrico figurent aussi parmi les fidèles du Moulin.

Dans les années 1980, la musique prend une place centrale avec concerts, master-classes et Académie d'été, attirant des artistes renommés comme Ivry Gitlis, Anne Sylvestre ou Laurent Petitgirard. Le Moulin s'impose ainsi comme un haut lieu de la culture et de la création artistique pluridisciplinaire.

Ce patrimoine exceptionnel, classé Monument Historique depuis 30 ans, est devenu un emblème de l'accès à la culture de qualité pour tous, au service des artistes. Musique, théâtre, écriture cinématographique, action culturelle, sauvegarde du patrimoine, tels sont les grands champs d'action que le Fonds de dotation Moulin d'Andé – Suzanne Lipinska, repris par son petit-fils, Stanislas Lipinski, souhaite accompagner à travers ses activités et les événements qu'il porte : Festival Paley, Jazz Ô Moulin, Journées du Patrimoine... en écho aux illustres artistes, cinéastes, écrivains, peintres, sculpteurs qui y ont trouvé l'inspiration.

Aujourd'hui, la situation financière du Moulin d'Andé se trouve impactée par les désengagements que subit le milieu de la culture. Se pose la question inquiétante de sa pérennité. Pourtant, au regard de ce qu'il incarne dans le domaine culturel tant local que national, la survie du Moulin d'Andé est essentielle. Outre la mise en place de projets communs, en faveur des Rolivalois, notamment par le biais de la Cité éducative, la Ville choisit d'y apporter son soutien financier.

Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 5 000 € au Fonds de dotation Moulin d'Andé- Suzanne Lipinska,
- **INSCRIT** les crédits correspondants au budget 2025.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET

Accusé de réception en préfecture
027-212707012-20250607-D-25-06-07-DE
Date de télétransmission : 07/06/2025
Date de réception préfecture : 07/06/2025



[Handwritten signature of Marc-Antoine Jamet]